



Projet Pédagogique
Structure : ALAE JEAN JAURES
Année 2024/2025

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES





SOMMAIRE

Présentation de la structure	3
L'ENVIRONNEMENT DU PROJET.....	3
Champs d'action du projet.....	3
Caractéristiques	3
Territoire de vie.....	4
La structure et son environnement.....	4
Les dispositifs	5
LE PUBLIC VISE.....	5
Caractéristiques par tranche d'âge	6
LES OBJECTIFS DU PROJET.....	7
Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange.....	7
Les objectifs du PEL - PEdT	8
Les objectifs du Plan Mercredi	10
Les objectifs généraux.....	11
Les objectifs opérationnels	12
Les projets d'activités.....	13
LES METHODES PEDAGOGIQUES	15
LES MOYENS.....	16
Les moyens humains	16
Les partenaires	18
Le fonctionnement de la structure	18
La communication	20
L'ÉVALUATION.....	21
Les outils d'évaluation.....	23
La Charte de qualité	23
L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP	25
Les moyens.....	25
Nos engagements.....	25
La Fédération Léo Lagrange	26
La Délégation Nationale Enfance	27



Présentation de la structure

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET

Champs d'action du projet

La Fédération Léo Lagrange, fédération d'éducation populaire, dans son projet élaboré en 2019 se donne comme enjeux le **développement de « l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et, par-dessus tout, l'intérêt de l'autre »**.

La **ville de Perpignan** a renouvelé son appel d'offre en septembre 2024 pour « l'Acquisition d'heures d'accueil enfants extrascolaire, d'heures d'animation périscolaire et de journées d'ouverture en accueil de loisirs - Années scolaires 2024/2025 à 2027/2028 ».

Ce lot relevant des marchés publics « à bons de commande » a été attribué à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée :

- 1) **7 ALAE** sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir,
- 2) **6 ALSH**, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées.

Depuis le décret du juillet 2018, les ALSH du mercredi deviennent périscolaires. Ce sont donc **4 ALSH périscolaires** et **6 ALSH Extrascolaires** que la Fédération Léo Lagrange Méditerranée gère.

Caractéristiques

Le territoire « Nord » de Perpignan, couvert par les actions de Léo Lagrange dans le cadre du marché public se situe au nord de la rivière de la Têt.

L'INSEE y procède, à des fins statistiques au découpage de 3 quartiers IRIS : le Bas Vernet Ouest, le Bas Vernet Est et le Haut Vernet.

Contexte

Perpignan (*Perpinyà* en catalan) est située dans le département des Pyrénées-Orientales et la région Occitanie. Les habitants de Perpignan sont appelés les *Perpignanais*.

Selon l'INSEE, sa population municipale *intra-muros* était de 122 765 Perpignanais et Perpignanaises en 2018.

Le quartier Vernet Salanque/Diagonale du Vernet

Le quartier Vernet Salanque est situé dans le quartier du Moyen Vernet, accolé aux citées Diaz, Saint-Genis des Tanyères, les Pêchers et El Vivès.

Ce quartier s'inscrit en zone franche dans lequel le taux de chômage est important.

La population profite d'une faible mixité sociale et culturelle.

Quelques commerces, un poste de police municipale, une école maternelle et primaire, un centre social, les accueils de loisirs primaires et maternels Jaures et Victor Hugo et un point jeune constituent les principales infrastructures qui donnent vie au quartier.





Territoire de vie

Etude du PNRU (Plan National de Renouvellement Urbain) de la diagonale du Vernet :

Selon l'office HLM il présente un taux de précarité parmi les plus importants de la ville.

L'ALAE / ALSH Jean Jaurès se situe dans le quartier Vernet Salanque sur l'école élémentaire Jean Jaurès, dans un bâtiment indépendant annexé au groupe scolaire.

La structure et son environnement

L'ALAE Jean JAURES se trouve implanté au cœur du quartier Vernet Salanque dans le groupe scolaire Jean Jaurès (côté élémentaire), situé dans la ville de Perpignan (anciennement ZUS) et placé en REP/REP+ (Zone Urbaine Sensible/Réseau d'Éducation Prioritaire).

Ce site se trouve à Perpignan, 34 bis chemin El Vives, entouré d'une petite zone pavillonnaire et majoritairement d'immeubles type « HLM ».

L'ALSH, lui, est ouvert sur le **mois de Juillet** uniquement.

L'Accueil de loisirs est scindé en 2 structurations : un côté maternel (enfants de 3 à 6 ans) et un côté primaire (enfants de 6 à 12 ans).

Le directeur de l'ALSH est aussi responsable de l'ALAE durant l'année (périscolaire).

Le public accueilli est en grande partie issu du quartier Vernet Salanque. Nous constatons une faible mixité culturelle : les cultures d'origine du public sont majoritairement marocaines, turques, algériennes, ainsi que de la communauté gitane ; et une très faible proportion du public est d'origine latine et européenne. Cette diversité est spécifique, notamment dans la relation aux familles (barrière de la langue, traditionalisme, analphabétisme, communautarisme...).

Les locaux de l'ALAE Jean Jaurès appartiennent à la ville de Perpignan, l'espace et les salles sont sous la responsabilité du directeur de l'ALAE durant le temps périscolaire.

Depuis 2007, la gestion pédagogique, humaine et financière nous est déléguée par le biais d'un marché à bon de commande (renouvelé en 2024).

L'école Jean Jaurès accueillent des enfants entre 3 ans et 11 ans.

Pour l'année scolaire 2024/2025, le groupe scolaire Jean Jaurès compte 25 classes dont 1 classe ULIS.

9 classes en maternelles	16 classes en primaire + 1 ULIS
164 enfants	272 enfants

Concernant l'ALAE Jean Jaurès, sur 272 enfants inscrits sur l'école, la proportion d'enfants fréquentant l'ALAE est faible : En ce début d'année 2024/2025 nous accueillons 43 enfants sur le temps méridien. Ceci est dû à un manque de place avec une capacité d'accueil de 50 enfants.

Les enfants accueillis sont principalement ceux dont les parents travaillent, ou ceux dont les parents ne sont pas véhiculés.



La mixité garçon/fille reste assez équilibrée avec un ratio presque équivalent. Le manque de mixité sociale et culturelle du quartier se retrouve autant à l'école qu'au centre de loisirs.

CLASSE	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS	Total
RESTAURATION	4	11	5	11	10	2	43
GARDERIE	4	8	5	7	6	0	30

Locaux utilisés par l'ALAE Jean Jaurès :

- **Le centre de loisirs primaire - ALSH (trois salles + une cuisine + WC+ une salle commune en partenariat avec l'école)**
- Tous les espaces extérieurs (cour + terrain de basket), ainsi que les toilettes de l'école
- Le Restaurant scolaire

L'ALAE Jean Jaurès profite de nombreuses possibilités de salles et d'espaces extérieurs. Les ressources matérielles, sportives et pédagogiques sont très satisfaisantes.

Les dispositifs

- Contrat Ville (secteur Collège Pagnol et Pons en REP+)
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat Territorial Global,
- Projet Educatif Local
 - Projet Educatif De Territoire
 - Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
 - APU
 - Dispositif de réussite éducative
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité
- Cité éducative

LE PUBLIC VISE

L'ALAE accueille des enfants âgés entre 5 ans et demi et 12 ans. La plupart des enfants et des familles habitent les quartiers de Vernet salanque ou El vives.

L'école Jean Jaurès primaire est mitoyenne à l'école maternelle Jean Jaurès, ce qui permet aux parents une organisation simple en termes de déplacements entre l'école et la maison pour récupérer les enfants. L'école Jean Jaurès se situe en zone REP +.

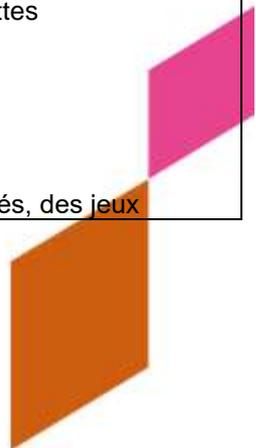
Nous sommes dans un quartier précaire. L'inscription aux temps méridiens ou de garderie est parfois primordial pour les parents.

Certains enfants sont inscrits aux clubs de sports des alentours (rugby, football, ou encore boxe), mais les enfants sont aussi inscrits au centre de loisirs de Victor Hugo Diaz pour les mercredis et les petites vacances.



Caractéristiques par tranche d'âge

Besoin...	De 6 à 9 ans	De 10 à 12 ans
D'imitation/ de création	<p>Les jeux d'imitation sont plutôt des jeux d'imagination malgré l'imitation du groupe social.</p> <p>Les créations sont plus réalistes, plus proches de la réalité car l'enfant maîtrise mieux son corps et ses gestes, de plus il connaît mieux le monde et peut aussi le représenter plus fidèlement.</p>	<p>Les jeux d'imitation sont plutôt des vedettes de télé, de l'actualité ou du sport. Besoin de créer une mini société à l'image de la société adulte. Phénomène de bande.</p> <p>Les créations sont l'aboutissement d'un projet complexe dont la réalisation nécessite du temps, des gestes techniques, une collaboration. Matériaux et techniques sont au service de la création.</p>
de fiction, imaginaire/ de réel	<p>Jeux symboliques</p> <p>Grande soif de connaissance, grande curiosité, besoin d'ordre, de classification.</p>	<p>Possibilité d'intérioriser, rêverie.</p> <p>L'enfant peut comprendre le réel car il a un raisonnement logique. Besoin de redécouverte de son propre corps et du corps de l'autre (partenaire).</p>
De socialisation/ d' « autonomie »	<p>Il y a une action concertée entre les enfants, la relation entre les enfants s'approfondit. Besoin de connaître les autres enfants.</p> <p>Désir de se voir confier des missions, responsabilité sous l'œil de l'adulte.</p>	<p>Possibilité de coopération dans les projets collectifs, appréhension de la société et du monde adulte, connaissance du partenaire du même sexe, de sexe différent.</p> <p>Envie d'indépendance, responsabilité</p>
D'aimer, d'être aimé/	<p>L'enfant va vers ses pairs. Besoin d'aimer et d'être aimé des autres enfants.</p>	<p>Nécessité d'abandonner les objets parentaux. Conflit ouvert avec ses parents.</p>
De mouvement	<p>L'enfant contrôle ses mouvements. Augmentation de la force mais pas de la résistance ; c'est l'âge de la vitesse, début de l'acceptation des règles</p>	
De sécurité / de se confronter aux risques, d'affronter le danger	<p>L'appartenance à un groupe d'enfants est sécurisante.</p> <p>Recherche du risque calculé et de sensations fortes, de vitesse, besoin de se mesurer au danger, de se situer dans le groupe.</p>	<p>Recherche de relations privilégiées avec un enfant du même sexe. Cette relation est normale et passagère.</p>
D'activité/ de « ne rien faire »	<p>Période des opérations concrètes de réversibilité (eau en glace...). Il identifie les objets selon leur qualité et propriété.</p> <p>Il veut parfois s'isoler pour se situer en observateur du monde, des autres, intérioriser ses expériences.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Coins calmes, ombragés, cabanes, grenier, cachettes ➤ Milieu riche en secteur, en bruits naturels ➤ Possibilité de silence ➤ Aménagement permettant de se reposer ➤ Rythme d'activité le plus individualisé possible ➤ Accepter que l'enfant ne participe pas à des activités, des jeux 	<p>La pensée est dégagée du concret, elle porte sur des théories. La motivation d'un but à obtenir est nécessaire à son activité.</p>





LES OBJECTIFS DU PROJET

Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange

Les fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange (extrait du livret L'Enfance et la construction de l'esprit critique – Projet éducatif Léo Lagrange pour nos accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires).

1) L'Enfant dans sa singularité

Afin que chaque enfant puisse concevoir et confronter ses premières idées nous proposons une diversité d'expériences. Que ce soit par le jeu, la discussion, l'imaginaire, l'expression artistique, l'activité sportive ou l'accès aux savoirs, les 3 -11 ans doivent avoir la possibilité de trouver des activités de qualité répondant à leurs envies de découvertes.

Pour atteindre cet objectif, nous allons devoir ensemble adapter le rythme et le programme des activités aux besoins de chaque enfant. Notre défi éducatif quotidien est de l'accompagner à grandir dans le respect et l'accueil de ses émotions. Pour cela nous posons un cadre sécurisant et aménageons des espaces adaptés.

Nous nous engageons à reconnaître et respecter chaque enfant quelle que soit sa singularité, tout en valorisant ses propres capacités. Nous faisons de l'inclusion une priorité dans nos accueils de loisirs.

2) L'Enfant acteur,

Nous nous engageons à placer l'enfant au cœur de l'accueil de loisirs. Pour cela nous l'invitons à être force de propositions autant sur le choix de ses activités que sur le fonctionnement de son accueil de loisirs.

Nous incitons l'enfant à participer à la vie collective, nous veillons à lui donner des responsabilités et à ce qu'il puisse développer son autonomie tout en favorisant la coopération et l'ouverture au monde. Nous accompagnons l'enfant dans son développement, au sein d'un groupe, en lui offrant la possibilité de se tromper, de recommencer et d'essayer de nouvelles activités.

L'enfant a également besoin d'avoir des temps libres. Le droit de choisir de « ne rien faire », c'est le laisser apprendre à rêver, observer, s'ennuyer... ce qui est aussi une source d'épanouissement.

3) Une équipe engagée et impliquée,

Nous avons choisi d'être animateur.rice, une profession passionnante, à forte utilité sociale et humaine, porteuse des valeurs de l'éducation populaire. Responsabilité, esprit d'équipe et engagement sont les mots que nous citons spontanément pour en parler.

Nos actions s'inscrivent dans un rôle de coéducation et se construisent à partir de notre projet éducatif. Dans chaque action mise en place, nous allons nous demander quels sont les intérêts éducatifs. En tant qu'animateur.rice.s, nous sommes impliqué.e.s dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique ainsi que dans la création des projets d'animation.

Notre dynamisme et nos compétences participent à notre engagement. Nous nous efforçons donc à adopter une posture professionnelle, bienveillante et exemplaire avec les enfants que nous accompagnons au quotidien.

4) La place des familles,

Nous reconnaissons les parents comme premiers éducateurs. Nous invitons toutes les familles à participer à la vie de nos structures afin qu'elles soient aussi impliquées dans les loisirs de leurs enfants.



Nous favorisons le processus de coéducation dans lequel l'accueil de l'enfant passe par la construction d'une confiance réciproque. Les relations sont en effet fondées sur l'écoute, le respect mutuel, la confidentialité et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion. Nous sommes sensibles aux difficultés des enfants mais également des parents.

Nos accueils disposent de lieux d'activités différenciés et d'espaces d'affichages permettant la communication et la compréhension des objectifs et du fonctionnement de l'accueil. Nous avons à cœur de tout mettre en œuvre pour favoriser la rencontre et les échanges.

5) Un accueil qui s'inscrit dans un territoire.

Qu'il soit rural ou urbain, communal ou intercommunal, associé à l'école ou au quartier, l'accueil doit s'appuyer sur son environnement : culturel, naturel, associatif, local...

Nous engageons un travail de partenariat avec les acteur.rice.s du territoire et les professionnel.le.s de l'animation dans le cadre de la politique enfance du territoire.

Nous devons ainsi être ouvert.e.s et réceptif.ve.s à ce qui entoure notre accueil pour saisir toutes les opportunités et permettre à l'enfant de découvrir son territoire.

En tant que co-éducateur.rice.s, nous contribuons à une réflexion et agissons au quotidien avec les différents acteur.rice.s locaux (associations, collectivités, intervenant.e.s, partenaires...). Les actions proposées, au plus près des réalités du territoire, répondent ainsi à des attentes partagées.

Les structures de loisirs, objets du présent marché, devront donc s'inscrire au sein du Plan Mercredi de la Ville de Perpignan, mais aussi du Projet Educatif Local (PEL) et du Projet Educatif de Territoire (PEDT). Les prestataires s'engagent ainsi, à suivre les axes éducatifs portés par la Ville en intégrant leurs propres finalités éducatives.

Les objectifs du PEL - PEdT

Le Projet Educatif Local s'appuie sur cinq objectifs partagés :

- 1) Privilégier le bien-être de l'enfant par un cadre accueillant où les adultes sont à l'écoute, le mettent en confiance, le valorisent.
- 2) Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement et de réussite en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles, sportives, scientifiques dans une démarche citoyenne.
- 3) Participer à la construction d'une citoyenneté active notamment par l'apprentissage du vivre ensemble et par l'expérimentation d'actions citoyennes (groupe de parole, conseil d'enfant, élection, élaboration collective de projets...)
- 4) Développer les complémentarités éducatives, mettre en commun les compétences et les moyens pour des actions de qualité.
- 5) Développer les compétences transversales de l'enfant pour favoriser la construction de son esprit critique : créativité, capacité d'expression, appropriation des nouvelles technologies, développement durable.



Les objectifs du PEDT

« Les projets pédagogiques des structures de loisirs du mercredi feront référence au projet éducatif local, à l'actuel PEDT et aux programmes des ALAE et ALSH.

Les priorités éducatives telles que l'accès à la culture, au sport, au développement durable et à la citoyenneté développées sur les temps périscolaires sont prolongées ou complétées sur le temps du mercredi et des vacances.

Pour permettre la mise en place de parcours éducatifs et de garantir l'équité territoriale, le PEDT assurera à chaque enfant du territoire de bénéficier durant son temps périscolaire et extrascolaire d'activités autour :

1. de l'éducation artistique et culturelle (lecture plaisir, chant choral, APU CTEAC...),
2. de l'éveil aux langues étrangères,
3. de l'éducation sportive,
4. du développement durable et de la citoyenneté (conseils d'enfants...)
5. Un espace leçon

Les équipes éducatives des structures seront attentives à la diversité des actions proposées sur l'ensemble des temps pour permettre la pratique des activités à différents niveaux d'apprentissage (initiation, pratique régulière ou perfectionnement).

Une attention particulière sera portée sur le respect du rythme de vie des enfants selon leur tranche d'âge.

Sur les temps périscolaires et extrascolaires, les structures veilleront à aménager un coin ou une activité calme et sécurisante à la disposition des enfants ne souhaitant pas pratiquer une activité encadrée. » (Extrait du PedT 2018-2021)

Respecter les rythmes de vie, le bien-être de l'enfant,
Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement,
Participer à la construction d'une citoyenneté active,
Développer les complémentarités éducatives,

Les effets attendus

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires doit pouvoir agir sur :

1. Les enfants

- Assurer une prise en charge globale et de qualité des enfants.
- Respecter les rythmes de la journée et les rythmes biologiques des enfants.
- Donner la possibilité aux enfants de découvrir de nouvelles activités et de développer de nouvelles compétences.

2. Les partenaires éducatifs

- Organiser des temps de concertation entre les équipes éducatives (ATSEM, animateurs et autres intervenants) pour l'élaboration de projet commun, une fois par quinzaine.
- Créer une culture commune, un recensement des bonnes pratiques.
- Permettre la construction d'une équipe éducative globale autour de l'enfant.

3. Les parents

- Améliorer l'accueil des familles et leur participation aux actions éducatives.
- Développer le lien aux familles par le biais d'outils partagés afin d'assurer une meilleure lisibilité des intentions éducatives et des actions mises en place.
- Changer le regard sur l'école et les actions périscolaires.



Les objectifs du Plan Mercredi

« Afin de proposer aux familles des activités de qualité, la Ville de Perpignan s'engage, dans le dispositif du Plan mercredi, dont l'objectif est de développer sur les accueils du mercredi, un contenu éducatif et pédagogique susceptible d'être décliné sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires de l'enfant. »





Les objectifs généraux

Objectif général	Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels
Développer l'éducation à la citoyenneté	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'enfant est au cœur de la citoyenneté 2. Lutter contre le harcèlement 3. Lutter contre les discriminations 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités d'échanges • Climat de confiance • Egalité filles garçons • Projet droit de l'enfant • Notions de solidarité et de citoyenneté • Droits de l'enfant • Semaine du handicap
Favoriser l'accès à la culture et à la créativité	<ol style="list-style-type: none"> 1. Favoriser l'accès à de nouvelles cultures 2. Proposer des activités sportives, culturelles, artistiques et ludiques 3. Stimuler la curiosité chez l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'ateliers culturels et artistiques • Impliquer les enfants à des tâches • Développer la motricité de l'enfant • Découvertes de nouveaux jeux, nouveaux sports • Conforter l'enfant dans un esprit de créativité
Sensibiliser l'enfant au développement durable et à l'éco-citoyenneté	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sensibiliser les enfants à devenir de futur citoyen 2. Eveiller les enfants aux enjeux environnementaux 3. Education au développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> • Les gestes écologiques du quotidien • Jeux Léo Lagrange (défis différences, la boîte à débats...) • Activités autour du recyclage • Sensibiliser au gaspillage • Projet jardin
Rendre l'enfant acteur et responsable de ses choix	<ol style="list-style-type: none"> 1. Favoriser l'écoute et la communication 2. Encourager les enfants à devenir autonome de leurs choix 3. Valoriser l'enfant dans ses choix 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place du projet des enfants les vendredis ils choisissent leurs activités. • Laisser l'enfant s'exprimer librement • Laisser prendre des responsabilités • Prise de décision • Favoriser le jeu libre
Socialisation et vivre ensemble	<ol style="list-style-type: none"> 1. Etre capable d'écouter les autres 2. Respecter les règles de vie 3. Favoriser l'apprentissage du respect de façon générale 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de règle de vie • Temps d'échange • Temps de débats • Retour avec les enfants • Encourager la prise d'initiative



Les objectifs opérationnels

- **L'enfant est au cœur de la citoyenneté :**
 - *Similitude entre l'école et l'ALAE*
 - *Activités d'échanges et d'écoute*
 - *Signature des enfants des règles de vie pour être en accord tous ensemble*
- **Lutter contre le harcèlement :**
 - *Les petits citoyens*
 - *Discussions autour de débats*
 - *Gestion des émotions*
 - *Jeux de rôle*
- **Lutter contre les discriminations :**
 - *Ateliers de discussions*
 - *Célébrations des journées internationales*
 - *Les petits citoyens*

- **Favoriser l'accès à de nouvelles cultures**
 - *Intervenants sportifs, culturels et artistiques*
 - *Projet en partenariat avec l'école (échecs ? jardinage ?)*
 - *Ateliers multiculturels*
- **Proposer des activités sportives, artistiques et culturelles**
 - *Mise en place d'activités variées*
 - *Mettre à disposition du matériel pour jouer et s'amuser*
 - *Mise en œuvre de grands jeux*
- **Stimuler la curiosité chez l'enfant**
 - *Ateliers créations*
 - *Donnez l'envie de découvrir de nouvelles activités*
 - *Découverte des cultures*

- **Sensibiliser les enfants à devenir de futur citoyen**
 - *Ateliers sur les valeurs citoyennes*
 - *Sensibilisation aux droits et aux devoirs*
 - *Jeux éducatifs*
- **Eveiller les enfants aux enjeux environnementaux**
 - *Activités autour du recyclage*
 - *Projet jardin*
 - *Sensibilisation à l'économie d'énergie*
- **Education au développement durable**
 - *Mise en place du tri sélectif*
 - *Des temps d'échanges formalisés*
 - *Des idées pour mieux consommer*





- **Favoriser l'écoute et la communication**
 - Favoriser l'échange avec les familles
 - Temps de débat avec les enfants
 - Prise de décision
 - **Encourager les enfants à devenir autonome de leurs choix**
 - L'enfant s'exprime librement
 - Amener de l'autonomie au sein du groupe
 - Communication au sein du groupe
 - **Valoriser l'enfant dans ses choix**
 - Prise en compte du choix de l'enfant
 - Boîte à idée
 - Laisser le choix à l'enfant

 - **Être capable d'écouter les autres**
 - Temps d'échanges / Temps de débats
 - Retour avec les enfants
 - Gestion des conflits
 - **Respecter les règles**
 - Règles de vie commune à l'ensemble du groupe
 - Respecter tout le monde (camarades + adultes)
 - Le vivre ensemble
 - **Favoriser l'apprentissage du respect de façon générale**
 - Gérer ses émotions
 - Activités de relaxation
 - La charte de l'esprit sportif
-

Les projets d'activités

Les projets d'activités sont à l'initiative des animateurs puis validé par le directeur. Ils sont travaillés tous ensemble lors des temps de réunion, ou parfois ils sont également travaillés avec les enfants.

Le directeur accompagne l'équipe dans la réalisation du projet, ainsi que dans l'écriture de celui-ci lors des réunions. Les projets sont sur la durée du cycle, tous les lundis.

Lors des réunions nous échangeons sur les différents projets tous ensemble, pour les faire évoluer et les rendre plus intéressants.

Les animateurs établissent leurs projets d'activités en rapport avec les objectifs du projet pédagogique. Ils expliquent le déroulement de leur projet, fixent les objectifs à atteindre, les évaluent, et prévoient le matériel nécessaire pour la réalisation de celui-ci.

Lors de la réunion de préparation du futur cycle, chaque animateur évalue son projet d'animation (auto évaluation) ; ensuite, le directeur lit chaque évaluation.



Les projets d'enfants

Des temps d'expression permettent aux enfants d'exprimer leur envie de jeux et de projets. Les enfants sont aussi au cœur du projet, car ils sont acteurs du temps du vendredi : c'est eux qui décident leurs activités (dans la limite du réalisable). L'équipe d'animation a créé une boîte à idées pour permettre aux enfants d'y mettre des idées d'activités de leur choix, qui pourront être réalisés les vendredis.

L'équipe de l'ALAE prend en compte les demandes des enfants et en discute ensemble lors des réunions.

L'équipe ALAE est ouverte à tous les projets proposés par les enfants, dans la mesure où le projet est faisable : l'équipe accompagne les enfants dans la réalisation du projet.

Les animateurs font des propositions d'activités en fonction des demandes des enfants. Certaines activités nécessitent la venue d'un intervenant. Ces demandes sont étudiées et mises en place si le budget le permet.





LES METHODES PEDAGOGIQUES

(Notamment en référence aux fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange)

La place des enfants

Les enfants sont acteurs de l'ALAE en mettant en place des temps de parole, d'expression ou de débats. Ces temps-là, permettent aux enfants de s'exprimer et de donner leur avis. Les vendredis, les enfants sont acteurs de leur planning, c'est eux qui décident des activités qui vont être proposées. Les enfants participent aux tâches de rangements dans le centre ou pendant les activités.

La place des parents

La place des parents est importante au sein de l'ALAE. La relation avec les parents est primordiale. Durant le temps méridien, nous avons très peu de contact avec les parents. Lors des temps de garderie du soir cela est plus facile, un contact direct peut être établi avec eux. Ce temps du soir est un temps d'échange et de dialogue avec les parents.

Les transmissions entre l'équipe et les parents s'effectuent la plupart du temps par téléphone. Les coordonnées de la structure (mail + numéro de téléphone) sont connues.

Rôle et attitudes des animateurs

Quelles relations avec les enfants ? Tout enfant présent pendant l'ALAE est sous la responsabilité de l'équipe d'animation. L'animateur ou le directeur est un adulte référent pour les enfants. L'animateur est garant de la sécurité morale, affective et physique des enfants. L'animateur doit parfois poser des sanctions, ces sanctions sont discutées par l'ensemble de l'équipe.

Quelles relations avec les parents ? Lors des temps méridiens, le contact direct avec les parents n'existe pas ou très peu. Pendant le temps de la garderie du soir, nous pouvons établir un contact avec les familles qui récupèrent leur enfant. Durant ce moment-là, nous pouvons échanger avec les familles, répondre à leurs demandes ou à leurs questions. Les parents connaissent le numéro de téléphone de la structure. Dès que cela est nécessaire un échange peut avoir lieu par téléphone ou par mail.

Quelles relations avec les partenaires ? Des temps d'échange entre l'équipe d'animation et les enseignants sont prévus pour discuter des diverses situations rencontrées. Les relations avec le gardien et les agents techniques sont agréables et importantes, car ce sont des personnes de notre environnement quotidien. Des relations existent aussi avec l'équipe d'animation et les enfants de l'ALAE BLUM/ARRELS car ils viennent manger à la cantine Jean Jaurès et se retrouvent dans la cour lors des moments de transition. L'entente doit être cordiale.





LES MOYENS

L'équipe est composée d'un directeur diplômé BAFD, d'une animatrice titulaire du BAFA, d'une animatrice diplômée CAP Petite enfance, et d'une animatrice sans diplôme. L'équipe d'animation travaille pour l'association Léo Lagrange Méditerranée. Un animateur supplémentaire peut être ajouté à l'équipe d'animation lorsque les effectifs le permettent.

Les moyens humains

Le directeur : rôle et fonctions

- Garantir la sécurité physique morale et affective des enfants.
- Etre disponible et à l'écoute
- Garantir la réalisation du projet pédagogique et le bon fonctionnement de l'ALAE
- Transmettre le projet éducatif de Léo Lagrange à l'équipe d'animation
- Développer les partenariats
- Diriger le personnel et la gestion de l'Accueil
- Animer, encadrer et former l'équipe d'animation
- Diffuser de l'information
- Suivre l'activité de l'ALAE : les inscriptions, les présences des enfants, absences
- Gérer le budget

Les animateurs : rôle et fonctions

- Veiller à la sécurité physique, affective, et morale de chaque enfant
- Respecter le projet pédagogique
- Favoriser le vivre ensemble
- Organiser le planning d'activités
- Travailler en équipe
- Mettre en place des activités variées
- Participer aux réunions avec l'équipe d'animation
- Aider les enfants à exprimer leurs envies, leurs besoins
- Avoir un positionnement d'adulte référent
- Mettre en place des projets d'activités

L'équipe : principes de fonctionnement, organisation du travail, missions spécifiques

- Les réunions avec l'ensemble de l'équipe d'animation ont lieu tous les 15 jours, les lundis de 14h à 16h.
- La réunion du dernier lundi avant les vacances sert à préparer le planning, les activités pour le cycle à venir, ainsi qu'une évaluation de leur projet.
- Tous les jours, les informations nécessaires sont transmises avant d'accueillir les enfants. Un point quotidien est également fait pour savoir comment le temps du midi s'est déroulé, les divers évènements qui se sont passés, ou pour d'autres informations.



Les personnels techniques : Les personnels techniques assurent plusieurs fonctions au sein de l'école sur le temps périscolaire (restauration, entretien). Un concierge est présent sur la structure pour les ouvertures et fermetures du portail.

La coordination Léo Lagrange : Une réunion est prévue une fois par mois avec la coordination et l'ensemble des directeurs du lot. Nous pouvons contacter la coordination pour une question ou un problème.

Les référents éducatifs de la ville : Les référents éducatifs de la ville sont amenés à venir sur la structure. Ils vérifient le bon fonctionnement de l'ALAE.

Le matériel

Le matériel pédagogique : principes et règles d'utilisation : Le matériel pédagogique est à disposition des enfants et des animateurs. Des jeux et des livres sont disponibles en libre-service, en demandant l'accord à un adulte. L'enfant est responsable du matériel qu'il a pris, il se doit de le ranger dès qu'il a fini de l'utiliser. Le matériel de sport est rangé dans un placard, les jeux de sociétés se trouvent dans la salle rangés dans une armoire. Les livres se trouvent dans le coin détente.

Si nous en manquons, l'école met à disposition du matériel pour pouvoir effectuer des activités nouvelles.

Les espaces

Concernant l'ALAE Jean Jaurès, nous utilisons les locaux du centre de loisirs sur le temps périscolaire.

Dans le centre de loisirs nous disposons de :

- 1 salle « Bibliothèque », avec des canapés, des livres. Cette salle nous permet de faire des activités calmes, ou des temps de débats et d'échange.
- 1 grande salle d'activité, avec des petites tables pour faire des activités de préférence avec les plus petits. Dans cette salle, il y a également les armoires où se trouvent tous les jeux de société.
- 1 deuxième salle d'activités, avec des tables plus grandes. Dans cette salle, il y a un grand placard pour ranger tout le matériel qui concerne les activités manuelles.
- 1 salle partagée avec l'école, qui peut être utilisée en ultime recours (mauvais temps)
- 1 placard pour le matériel sportif
- 1 coin cuisine
- Des sanitaires
- **1 coin extérieur, « jardin », mais en attente de travaux de rafraîchissement pour pouvoir l'utiliser.**

Nous utilisons également les sanitaires de l'école quand nous sommes à l'extérieur. Nous avons à notre disposition la cour de l'école où nous pouvons faire des jeux et du sport.

Nous pouvons également utiliser le terrain de basket à côté de la cantine, pour pouvoir faire du sport.



Les relations

Entre enfants et entre les enfants et les animateurs : Des règles de vie sont constituées par les enfants avec l'aide des animateurs, puis celles-ci sont signées par l'ensemble du groupe. Par la suite une relation de confiance est installée. L'équipe d'animation utilise les moyens nécessaires pour que chaque enfant puisse trouver sa place. Les enfants doivent se sentir en sécurité quand ils sont à l'ALAE. La politesse est obligatoire sur les temps périscolaires, nous travaillons sur ce point afin que la politesse soit toujours présente.

La place des parents : Les parents ont une place importante au sein de l'ALAE. Lors des événements importants nous pouvons faire appel aux familles pour obtenir de l'aide de leur part. Le meilleur moment pour voir les parents est le soir quand ils viennent chercher leurs enfants, car ils ne sont pas disponibles sur les temps méridiens du midi.

Si besoin le directeur de la structure peut recevoir les parents, il est disponible et à l'écoute de leur demande.

Financiers

Le budget périscolaire qui est attribué est de 0.20€ par enfants par heure. Celui-ci est fixé en fonction du taux d'enfants présent sur la structure. Les dépenses sont réparties avec une grille budgétaire dont les critères sont :

- Activités pédagogiques
- Transport d'activités
- Matériel pédagogique
- Alimentation
- Produit d'entretien
- Matériel et fourniture de bureau
- Pharmacie

Les partenaires

- La CAF
- Le SDJES
- La Mairie de Perpignan
- Le SYM
- La Fédération Léo Lagrange
- L'équipe enseignante primaire et maternel Jean Jaurès
- Le fournisseur de matériel pédagogique LACOSTE

Le fonctionnement de la structure

Jours et horaires d'ouverture : L'ALAE Jean Jaurès est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h45 à 14h et le soir de 17h à 18h15. Il existe des temps de garderie entre 11h45 et 12h30 et de 13h30 à 14h.



La garderie du matin est gérée par des animateurs de la fédération Léo Lagrange. Le directeur n'est pas présent sur la structure pendant ce temps d'accueil.

Modalités d'inscription des familles : L'inscription des enfants sur les temps périscolaires (ALAE) s'effectue par les familles auprès de leur mairie de quartier. Chaque famille devra renseigner le dossier d'inscription (fiche de renseignement) et transmettre les documents demandés, à la mairie de quartier. A la suite de cela, l'inscription sera effective et nous pourrons accueillir chaque enfant inscrit.

Journée type :

11h45/12h	Réception des enfants Appel par groupe (CP – CE1 et CE2-CM1-CM2) Prise en charge de la garderie, si des enfants présents (11h45/12h30) Temps d'hygiène
12h/12h30	Temps de repas Départ échelonné des enfants dans la cour, jeux libres
12h30/13h30	Temps d'activité Temps d'hygiène
13h30/13h45	Jeux libres
13h45/14h	Retour au calme Temps libre Retour en classe, passage des informations

17h/17h15	Réception des enfants Appel Temps du goûter Temps d'hygiène
17h15/18h	Temps des devoirs
18h/18h15	Jeux dans la cour Départ des enfants
17h/18h15	<i>Départ échelonné</i>

Règles de vie de la structure : Chaque année des règles de vie sont travaillées avec les enfants sur un temps d'activité. Le but est de créer des règles de vie en compagnie des enfants afin qu'ils puissent être des acteurs importants de l'ALAE. Ensuite les règles sont signées par l'ensemble des enfants et affichées dans les salles d'activités. Ces règles sont susceptibles d'être modifiées au cours de l'année.





La communication

En direction des enfants : Utilisation d'un panneau d'affichage dans le centre. Y sont affichés : le menu de la semaine et le planning d'activités. Chaque jour l'équipe d'animation propose les activités aux groupes d'enfants concernés. Hormis le vendredi, où ce jour-là ce sont les enfants qui proposent et choisissent les activités.

Au sein de l'équipe : Un temps d'échange est prévu tous les jours 5 minutes avant de commencer (11h40) pour faire passer les dernières informations. Un point quotidien est également fait pour échanger sur le temps du midi, avec le ressenti des animateurs sur le temps méridien, et les éventuelles difficultés rencontrées.

En direction des familles : L'équipe transmet aux différentes familles des informations importantes, parfois pour accompagner, ou rassurer les parents. Les parents peuvent prendre un rendez-vous pour pouvoir discuter.

D'autres moyens sont mis en place tels que :

- Des rencontres avec les familles (prévus ou imprévus)
- Un tableau d'affichage avec les informations importantes
- Le site internet de Léo Lagrange où les parents peuvent retrouver les informations.
- Un accueil téléphonique ou par mail.
- De la documentation distribuée (planning, menu, mots, questionnaire, ...)

En direction de la ville :

- Coordinatrice mairie Mme Sophie SALIS. Elle veille au bon fonctionnement de l'ALAE
- Mme ANGLES qui est référente secteur NORD du Service Gestion Administrative des Temps Périscolaires
- Mme FAGEDA qui est responsable secteur NORD du Service Gestion Administrative des Temps Périscolaires
- Mme LABORDE qui s'occupe des activités SYM

En direction de Léo Lagrange :

- L'équipe de la coordination, qui nous accompagne, apporte des solutions, transmet des informations, à l'écoute
- Roselyne SILVESTRE, secrétaire, pour la prise de régies
- Dominique ROMANO, assistante administrative, pour la gestion des factures ALAE, ...
- M David DUBERNARD, DTA Léo Lagrange méditerranée
- L'ensemble des directeurs avec qui nous échangeons





L'ÉVALUATION

L'évaluation porte sur les objectifs opérationnels (pédagogiques).

Elle permet de mesurer :

- Les écarts et concordances avec les résultats, transformations attendus
- Les avancées ou non en termes d'acquisitions, en terme éducatifs qui ont été possibles grâce aux actions du projet pédagogique mises en place.
- La pertinence ou non des actions mises en œuvre et des méthodes pour l'atteinte des objectifs, cela demandera de faire une analyse de l'évaluation faite par rapport aux objectifs éducatifs et pédagogiques.

L'évaluation se fait régulièrement, afin de ne pas « s'égarer » dans l'action et oublier les objectifs visés ainsi que les démarches annoncées. Il peut s'avérer nécessaire de revoir, préciser les objectifs opérationnels au vu de la situation rencontrée, les étapes à adapter.

Il est donc indispensable de la prévoir dès le début de l'année : quand ? Comment ? Quoi ? Avec quel(s) outil(s) ? Par qui ? Avec qui ? (adultes, enfants, prestataires, collaborateurs, partenaires....)

Une évaluation finale est indispensable à l'action maîtrisée dans le temps.

Elle permet de formuler des perspectives pour conduire les actions qui suivront afin de les rendre encore plus pertinentes.

Evaluation des objectifs et du projet

L'évaluation permet de viser les freins à la bonne organisation, la menée pédagogique ainsi qu'à l'avancée et la portée du projet vers les enfants et l'équipe. Celle-ci va nous permettre de trouver les moyens qui pallieront à ces freins.

Les critères choisis s'évalueront grâce à une échelle allant de 1 à 5.

Légende : 1 très satisfaisant, 2 satisfaisant, 3 moyen, 4 insatisfaisant, 5 très insatisfaisant

Critères	1	2	3	4	5	Commentaires
Les objectifs ont-ils été cohérents ?						
Les objectifs fixés ont-ils été atteints ?						
Le lien a-t-il été effectué entre le projet pédagogique et les activités menées ?						
Le projet est-il adapté au public ?						
Les enfants						



<i>La participation des enfants ?</i>					
<i>Les activités sont-elles adaptées à l'âge des enfants ?</i>					
<i>L'écoute et la prise en compte des enfants ont-elles été effectuées ?</i>					
<i>Le rythme de l'enfant a-t-il été pris en compte ?</i>					
Avant/Pendant /Après					
<i>Le matériel et les locaux ont-ils été préparés ?</i>					
<i>L'information à l'ensemble des participants du projet ?</i>					
<i>L'organisation des enfants a-t-elle été faite de manière claire et pratique ?</i>					
<i>Prendre en main le groupe d'enfants ?</i>					
<i>Implication dans le projet ?</i>					
<i>Ai-je inclus le rangement dans mon activité ?</i>					
<i>Ai-je respecté les différentes étapes du projet ?</i>					





Les outils d'évaluation

La Charte de qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment à trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation :

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de l'ALAE JEAN JAURES. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs et ALAE gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.

Les réunions d'équipe : Le directeur de la structure organise des réunions d'équipes un lundi sur deux. Ces réunions servent à travailler le planning, préparer des grands jeux, prendre en compte le projet pédagogiques et les différents objectifs, voir le PPMS. D'autres réunions sont prévues pour essayer des nouveaux jeux Léo Lagrange, ou aussi renforcer le côté vie d'équipe.

Le directeur rencontre souvent les enseignants et le directeur de l'école, pour aborder et échanger sur les difficultés rencontrées, pour des projets en communs, améliorer le fonctionnement.

Des réunions de directeurs, une fois par mois sont mise en place pour échanger sur des projets communs, discuter des pratiques, et prendre en compte les dernières informations importantes.





Les bilans d'activités / projets : Le bilan des activités s'effectue avec l'équipe d'animation lors d'une réunion tous ensemble, de préférence en fin de cycle. Ces bilans d'activités rentrent en compte de l'écriture du bilan de l'année. Des bilans d'activités sont également réalisés quand il y a un évènement/activité phare (droit de l'enfant, semaine du handicap, ...), ou pour la venue d'intervenants.

Questionnaires aux parents : Les parents ont la possibilité de participer à notre démarche d'évolution. Un questionnaire ou enquête de satisfaction peut être mis à disposition des parents. Plusieurs critères d'évaluations peuvent être pris en compte comme : la communication, les inscriptions, les horaires, les locaux, les activités, ...



L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de l'ALAE Jean Jaurès a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Le directeur de l'ALAE, Loïc PACCIANUS, est le référent auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'ALAE Jean Jaurès

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide d'entretien, qui permet au Directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)
 - Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...)
- Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par CITE CLUB, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

Nos engagements

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées.

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.

La Fédération Léo Lagrange Fédération

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessible à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- être l'ambassadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif.**

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales :

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme..
- organiser monter une action ponctuelle
- offrir des formules de vacances
- faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- établir un diagnostic.

Grâce aux **agrément**s dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé de un à deux professionnels par région.

Quatre missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain



ALAE JEAN JAURES

34 Bis Chemin del Vives,
66000 PERPIGNAN

Loïc PACCIANUS

Tél : 06.25.64.76.22

Jaures.perpignan@leolagrange.org

<http://www.leolagrange-acm-perpignan.org/alae-jean-jaures/>

